

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 27 novembre 2013 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jacques Riopel, préfet.

FÉLICITATIONS AUX MAIRES RÉÉLUS ET ÉLUS LE 3 NOVEMBRE 2013 :

Maires réélus :

| | | | |
|----|-----------------|-------|-----------------------|
| M. | Ulrick Chérubin | Maire | Amos |
| M. | Jacques Riopel | Maire | Saint-Marc-de-Figuery |

Maires élus :

| | | | |
|------|------------------------|----------|-------------------------|
| M. | Raymond Doré | Maire | Berry |
| M. | Éric Comeau | Maire | La Corne |
| M. | Roland Simard | Maire | Landrienne |
| M. | Stéphan Lavoie | Maire | Preissac |
| M. | Marc-Antoine Pelletier | Maire | Rochebaucourt |
| M. | Raymond Carignan | Maire | Saint-Félix-de-Dalquier |
| Mme. | Anita Larochelle | Mairesse | Trécession |

Sont présents les conseillers de comté suivants :

| | | | |
|------|--------------------|---------------|----------------------------|
| M. | Ulrick Chérubin | Maire | Amos |
| M. | Lionel Pelchat | Maire | Barraute |
| M. | Raymond Doré | Maire | Berry |
| Mme. | Nancy Guénette | Représentante | Champneuf |
| M. | André Gélinas | Représentant | La Corne |
| M. | Guy Lemire | Maire | La Morandière |
| M. | René Martineau | Maire | La Motte |
| M. | Roland Simard | Maire | Landrienne |
| M. | Rémi Gilbert | Maire | Launay |
| M. | Stéphan Lavoie | Maire | Preissac |
| Mme. | Francine Vallières | Représentante | Rochebaucourt |
| M. | Maurice Godbout | Maire | Saint-Dominique-du-Rosaire |
| M. | Raymond Carignan | Maire | Saint-Félix-de-Dalquier |
| M. | Réal Nolet | Représentant | Saint-Marc-de-Figuery |
| M. | Martin Roch | Maire | Saint-Mathieu-d'Harricana |
| M. | Pascal Rheault | Maire | Sainte-Gertrude-Manneville |
| Mme. | Anita Larochelle | Mairesse | Trécession |
| M. | Denis Lebel | Représentant | TNO Lac-Chicobi (Guyenne) |

Ainsi que :

| | | |
|------|------------------|-------------------------------|
| M. | Alain Halley | Directeur général. |
| M. | Michel Roy | Directeur général adjoint. |
| Mme. | Doris Jubinville | Directrice générale adjointe. |

130-11-2013

ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stéphan Lavoie, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Prière.
2. Félicitations aux maires réélus et élus le 3 novembre 2013.
3. Appel nominal :
4. Ordre du jour.
5. Procès-verbaux :
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 octobre 2013.
 - 5.2 Suivi du Comité Administratif du 6 novembre 2013.
6. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention).
7. Administration :
 - 7.1 Directrice Finances et Administration – Engagement.
 - 7.2 Directrice générale adjointe – Engagement.
 - 7.3 Directrice générale adjointe – Signature des effets bancaires.
8. Correspondance.
9. CLD Abitibi :
10. Municipalités :
 - 10.1 Desjardins – Transfert des centres de services de St-Félix-de-Dalquier, St-Mathieu-d'Harricana et St-Dominique-du-Rosaire.
11. TNO :
12. Service d'Aménagement :
13. Sécurité Incendie :
14. Service Forêt :
 - 14.1 Rendez-vous de la Forêt Québécoise – Suivi.
15. Service d'Évaluation :

16. Autres sujets :
 - 16.1 Cour municipale – Demande d’étude de coûts – Suivi.
 - 16.2 Téléphonie IP – Suivi.
 - 16.3 Délégation de la gestion foncière et de la gestion de l’exploitation du sable et du gravier – Suivi.
 - 16.4 Plan d’intervention en sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) – Suivi.
 - 16.5 Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – Suivi par M. Pascal Rheault.
 - 16.6 Représentants sur différents comités :
 - 16.6.1 Salon du Livre de l’Abitibi-Témiscamingue.
 - 16.6.2 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l’Abitibi.
 - 16.6.3 Centre Local de Développement Abitibi.
 - 16.6.4 Pacte Rural.
 - 16.6.5 Comité de Sécurité Publique.
 - 16.6.6 Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.
 - 16.6.7 Comité de Sécurité Incendie
 - 16.6.8 Mobilisation Espoir Jeunesse.
 - 16.7 Félicitations à M. François Gendron, député d’Abitibi-Ouest.
 - 16.8 Félicitations à M. Jean-Maurice Matte, préfet de la MRC de la Vallée-de-l’Or..
 - 16.9 Réclamation de TVQ – Coupure.
17. Sujets de discussion sans prise de décision :
 - 17.1 Maire de Preissac – Demande de soutien.
18. Informations :
 - 18.1 Activités et représentations du préfet pour le mois de novembre.
 - 18.2 Fédération Québécoise des Municipalités – Formation pour les nouveaux élus.
19. Élections des membres du Comité Administratif et du préfet suppléant :
 - 19.1 Explications de la procédure d’élection.
 - 19.2 Ajournement de l’assemblée.
 - 19.3 Réouverture de l’assemblée.
 - 19.4 Nomination d’un secrétaire d’élection.
 - 19.5 Nomination de 2 scrutateurs.
 - 19.6 Élection des membres du Comité Administratif.
 - 19.6.1 Représentant de la Zone 1 :
La Corne, Landrienne et St-Marc-de-Figuery.
 - 19.6.1.1 Mise en candidatures.
 - 19.6.1.2 Fermeture de la mise en candidatures.
 - 19.6.2 Représentant de la Zone 2 :
Berry, Launay, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier et Trécesson.
 - 19.6.2.1 Mise en candidatures.
 - 19.6.2.2 Fermeture de la mise en candidatures.
 - 19.6.3 Représentant de la Zone 3 :
La Motte, Preissac, St-Mathieu-d’Harricana et Ste-Gertrude-Manneville.
 - 19.6.3.1 Mise en candidatures.
 - 19.6.3.2 Fermeture de la mise en candidatures.
 - 19.6.4 Représentant de la Zone 4 :
Barraute, Champneuf, La Morandière et Rochebaucourt
 - 19.6.4.1 Mise en candidatures.
 - 19.6.4.2 Fermeture de la mise en candidatures.
 - 19.6.5 Destruction des bulletins de vote s’il y a lieu.
 - 19.7 Élection au poste de préfet-suppléant :
 - 19.7.1 Mise en candidatures.
 - 19.7.2 Fermeture de la mise en candidatures.
 - 19.7.3 Destruction des bulletins de vote s’il y a lieu.
 - 19.7.4 Modification de signature pour les effets bancaires s’il y a lieu.
 - 19.8 Remerciements aux administrateurs sortants s’il y a lieu.
 - 19.9 Déclaration solennelle des élus.
20. Levée de l’assemblée.

ADOPTÉE

131-11--2013 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 OCTOBRE 2013 :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal du 30 octobre 2013.

ADOPTÉE

SUIVI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 6 NOVEMBRE 2013 :

Les maires ont reçu par courrier le procès-verbal de la rencontre du Comité Administratif du 6 novembre 2013 et Monsieur Alain Halley, directeur général, s’enquiert auprès d’eux s’ils ont des questions ou des commentaires à formuler.

Monsieur Halley revient sur deux dossiers qui avaient été traités par l’Assemblée Générale des maires le 30 octobre dernier afin d’en faire un suivi plus pointu :

- Fonds municipal vert de la Fédération Canadienne des municipalités – Demande d’aide financière;
- Planification des sentiers pour les véhicules hors route – Plan directeur – soutien financier.

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE :

Aucune personne ne souhaite s'exprimer.

132-11-2013 **DIRECTRICE FINANCES ET ADMINISTRATION – ENGAGEMENT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault, et unanimement résolu de procéder à l'engagement de Madame Danielle Hamel au poste de directrice Finances et Administration aux conditions suivantes :

- La date d'entrée en fonction est fixée au 18 novembre 2013;
- Le salaire, à compter de la date de l'engagement jusqu'au 31 décembre 2014, est celui établi à la classe « 6 » de la grille salariale en vigueur dans la « Politique de gestion » pour les années 2012, 2013 et 2014 pour le poste directeur Finances et Administration (avec titre CPA);
- 3 semaines de vacances pour les années 2014, 2015 et 2016. Pour les années subséquentes la « Politique de gestion » s'appliquera.

ADOPTÉE

133-11-2013 **DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE – ENGAGEMENT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch, et unanimement résolu de procéder à l'engagement de Madame Pascale Gagné au poste de directrice générale adjointe aux conditions suivantes :

- La date d'entrée en fonction est fixée au 4 décembre 2013;
- Le salaire, à compter de la date de l'engagement jusqu'au 31 décembre 2014, est celui établi à la classe « 1 » de la grille salariale en vigueur dans la « Politique de gestion » pour les années 2012, 2013 et 2014.

ADOPTÉE

134-11-2013 **DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE – AUTORISATION DE SIGNATURE :**

Il est proposé par Madame la conseillère de comté Anita Larochelle, appuyée par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch et unanimement résolu d'autoriser Madame Pascale Gagné, directrice générale adjointe, à signer tous les documents et effets de la MRC d'Abitibi, du Service Forêt et des TNO.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

CORRESPONDANCE PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION :

Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue :

La Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue nous a fait parvenir sa résolution numéro CP-280-11-13 par laquelle elle demande à la Conférence Régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue de déléguer aux MRC et ville-MRC de la région et/ou à la Table des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue les pouvoirs et responsabilités nécessaires pour la création, la gestion et l'opération des tables GIRT et qu'en conséquence, soit reconduite pour une période d'un an l'entente à cet effet.

Ministère des Transports :

Le ministère nous informe que les fonds consacrés au Plan d'intervention en infrastructures routières locales ont été complètement engagés pour l'exercice financier 2013-2014 et que notre demande sera donc traitée lors du prochain exercice financier 2014-2015.

INVITATIONS :

| | |
|---|--|
| CulturAT 2015 Conférence de presse | 4 décembre 2013 à 10h30 Cité de l'Or Val d'Or |
| Productions du Raccourci Amos vous raconte son histoire... le Spectacle! | 4 décembre 2013 à 18h00 Agora de la polyvalente de la Forêt Amos |

DESJARDINS – TRANSFERT DES CENTRES DE SERVICES DE SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER, SAINT-MATHIEU-D’HARRICANA ET SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE :

Les maires échangent entre eux sur la façon qu’ils jugent cavalière, qu’a eue Desjardins d’annoncer aux municipalités visées par le transfert de leurs centres de services au siège social d’Amos.

Les maires souhaitent également faire part à Desjardins du délai (31 janvier 2014) trop court alloué pour présenter des projets structurants.

Au terme de la discussion, il est convenu d’inscrire ce sujet à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale des maires du 8 janvier 2014 ce qui permettra aux municipalités concernées d’apporter des informations supplémentaires s’il y a lieu.

RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE – SUIVI :

Monsieur Alain Halley, directeur général, informe les maires qu’aucun représentant n’a put assister au « Rendez-vous sur la Forêt Québécoise » qui s’est tenu à Saint-Félicien les 21 et 22 novembre dernier puisque nous n’avons pas reçu d’invitation.

Toutefois, à la lecture des documents qui en ont découlé, ledit « Rendez-vous de la Forêt Québécoise » a débouché sur trois (3) chantiers; à savoir un premier sur la production de bois, un second sur l’efficacité des mesures en forêt privée et un dernier sur les améliorations à apporter à la mise en œuvre du nouveau régime forestier. Le Gouvernement a également présenté à cette occasion, son cadre financier et procédé à l’annonce de la mise sur pied d’un forum stratégique Gouvernement-Industrie et d’un Comité intersectoriel sur les entrepreneurs forestiers.

Finalement, ce Rendez-vous a permis d’apprendre que le Gouvernement allait procéder à un appel d’offres (janvier 2014) en vue de l’attribution de quatre (4) projets pilotes de forêt de proximité dans l’attente d’une politique à venir possiblement à l’automne 2014.

COUR MUNICIPALE – DEMANDE D’ÉTUDE DE COÛTS – SUIVI :

Suite à la demande de la municipalité de La Motte de réaliser une étude de coûts afin de mettre en place une Cour Municipale pour l’ensemble des municipalités de la MRC, Monsieur Alain Halley, directeur général, a effectué certaines recherches.

Les démarches auprès de la ville de Val d’Or ont fait ressortir que les coûts annuels d’opération de la Cour municipale représentent 500 000\$.

Pour la MRC de Témiscamingue une toute nouvelle procédure vient d’être mise en place, soit une entente avec un procureur et la Cour du Québec pour réserver une plage horaire une à deux fois par année pour l’audition de toutes les causes. Les coûts engendrés par cette procédure ne sont pas encore connus bien que nous pouvons faire l’hypothèse qu’ils sont assez onéreux.

Après vérification, les municipalités pourraient modifier leurs règlements d’urbanisme afin de fixer les amendes dans le cas d’infraction jusqu’à 1 000\$ pour une personne physique et à 2 000\$ pour une personne morale.

Au terme des discussions, il est convenu de ne pas poursuivre la démarche d’étude de coûts pour la mise sur pied d’une cour municipale.

TÉLÉPHONIE IP – SUIVI :

Monsieur Alain Halley, directeur général, fait un état de la situation suite aux démarches entreprises pour évaluer la possibilité de faire migrer le système téléphonique de la MRC d’Abitibi vers la téléphonie IP.

Trois (3) scénarios semblent possibles :

- Téléphonie traditionnelle (lignes Centrex);
- Téléphonie IP;
- Système hybride.

Quatre (4) fournisseurs ont été rencontrés. À ce stade-ci, la conclusion est à l’effet que pour la MRC d’Abitibi, la rentabilité de la téléphonie IP passerait par une très forte adhésion des municipalités.

Compte tenu des coûts élevés prévisibles pour l’installation initiale de la téléphonie IP pour couvrir la MRC et les municipalités rurales, il est convenu de reporter ce projet à une année ultérieure.

Toutefois, vérification sera faite auprès de chacune des municipalités pour connaître la date d’échéance de leur contrat avec leur fournisseur téléphonique afin de tenter d’arriver à une date d’échéance commune pour réaliser une nouvelle étude.

DÉLÉGATION DE LA GESTION FONCIÈRE ET DE LA GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER – SUIVI :

Monsieur Alain Halley, directeur général, informe les maires que le 31 octobre dernier, une rencontre s'est tenue entre les représentants du Ministère des Ressources Naturelles et les représentants de la MRC d'Abitibi relativement au dossier de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier afin de faire le point sur l'état actuel du dossier.

Les représentants de la MRC ont fait part aux représentants du ministère des inquiétudes de la MRC quant à cette délégation.

Afin que les maires soient en mesure de prendre une décision éclairée dans ce dossier, il est convenu d'inviter les représentants du Ministère des Ressources Naturelles à venir présenter les tenants et aboutissants de ce dossier lors de l'Assemblée Générale des maires du 8 janvier 2014.

PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL (PISRMM) – SUIVI :

Monsieur Michel Roy, directeur général adjoint, présente aux maires un nouveau programme de subvention « Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal » (PISRMM).

Ce programme qui s'adresse aux MRC et mis en place par le Ministère des Transports vise à soutenir les organismes municipaux dans la planification des interventions à réaliser sur le réseau routier local pour améliorer la sécurité routière sur leur territoire. Le plan d'intervention de sécurité routière est constitué :

- D'un diagnostic qui cible les principales problématiques;
- D'un plan d'action, qui décrit les solutions les plus performantes pour les résoudre.

Les demandes d'aide financière peuvent être transmises jusqu'au 31 décembre 2013.

Compte tenu du délai très court pour déposer des projets, les démarches suivantes ont été faites :

- Demande aux municipalités de nous faire connaître, avant le 11 décembre prochain, leur intérêt pour ledit programme;
- Vérification auprès du Ministère des Transports et de la Sécurité du Québec si des problématiques particulières au niveau de la sécurité routière des routes locales existent sur notre territoire.

Compte tenu du délai très court pour présenter une demande, il est convenu de reporter ce sujet à l'exercice 2014-2015.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) – SUIVI PAR M. PASCAL RHEAULT :

Monsieur Pascal Rheault, maire la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, fait part aux maires de la présentation qu'il a faite au Forum régional organisé par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités relativement au Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Les maires ont d'ailleurs dans leur dossier copie de la présentation de Monsieur Rheault.

135-11-2013 SALON DU LIVRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – REPRÉSENTANT :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stéphan Lavoie et unanimement résolu de déléguer Monsieur Raymond Carignan, maire de la municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier, pour représenter la MRC d'Abitibi sur le Conseil d'Administration du Salon du Livre de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

136-11-2013 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉE DE L'ABITIBI – REPRÉSENTANTS :

Il est proposé par Madame la conseillère de comté Nancy Guénette, appuyée par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour représenter la MRC d'Abitibi à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi :

- M. Raymond Carignan, maire de la municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier (substitut);
- M. Raymond Doré, maire de la municipalité de Berry.

ADOPTÉE

137-11-2013 **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – REPRÉSENTANTS :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour représenter la MRC d’Abitibi sur le Conseil d’Administration du Centre Local de Développement Abitibi :

- M. Marc-Antoine Pelletier, maire de la municipalité de Rochebaucourt;
- Mme. Anita Larochelle, mairesse de la municipalité de Trécesson.

ADOPTÉE

138-11-2013 **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – COMITÉ DE PILOTAGE DU PACTE RURAL – REPRÉSENTANT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Guy Lemire et unanimement résolu de déléguer Monsieur Stéphan Lavoie, maire de la municipalité de Preissac, pour représenter la MRC d’Abitibi sur le Comité de pilotage du Pacte Rural.

ADOPTÉE

139-11-2013 **COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE – REPRÉSENTANT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch et unanimement résolu de nommer Monsieur Raymond Doré, maire de la municipalité de Berry, pour représenter le secteur rural de la MRC d’Abitibi sur le Comité de Sécurité Publique.

ADOPTÉE

140-11-2013 **LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – REPRÉSENTANTE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Madame la conseillère de comté Anita Larochelle et unanimement résolu de nommer Madame Isabelle Clément-Pépin pour représenter la MRC d’Abitibi sur le Conseil d’Administration de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE – REPRÉSENTANTS :

Ce sujet est reporté à la séance du 11 décembre prochain.

141-11-2013 **MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE – REPRÉSENTANTE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré, appuyé par Monsieur le conseiller de comté de Stéphan Lavoie et unanimement résolu de nommer Madame Anita Larochelle, mairesse de la municipalité de Trécesson pour représenter la MRC d’Abitibi sur le Conseil d’Administration Mobilisation Espoir Jeunesse.

ADOPTÉE

142-11-2013 **FÉLICITATIONS À M. FRANÇOIS GENDRON, DÉPUTÉ D’ABITIBI-OUEST :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault et unanimement résolu d’adresser des félicitations à Monsieur François Gendron, député d’Abitibi-Ouest, qui a reçu la médaille du Président représentant la plus haute distinction de l’Assemblée Nationale pour souligner ses 37 années de vie parlementaire.

ADOPTÉE

143-11-2013 **FÉLICITATIONS À M. JEAN-MAURICE MATTE, PRÉFET DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-L’OR :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin et unanimement résolu d’adresser des félicitations à Monsieur Jean-Maurice Matte, récemment élu préfet de la MRC de la Vallée-de-l’Or.

ADOPTÉE

144-11-2013

REMBOURSEMENT DE LA TVQ AUX MUNICIPALITÉS – MODIFICATION DES MODALITÉS :

ATTENDU que suite à l'acceptation par le Gouvernement du Québec de l'Entente d'harmonisation de la TPS-TVQ;

ATTENDU que cette entente pénalise financièrement les municipalités pour équilibrer leur budget pour l'exercice 2014;

ATTENDU le manque-à-gagner compte tenu des nouvelles règles comptables qui affectent directement le fardeau fiscal des contribuables;

ATTENDU que l'arrêt des négociations du Pacte fiscal entre le Gouvernement du Québec et le monde rural;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Guy Lemire et unanimement résolu de demander au Gouvernement du Québec de reporter l'harmonisation de la TPS-TVQ tant et aussi longtemps que le nouveau Pacte fiscal n'aura pas été négocié afin d'aider les municipalités à équilibrer leur budget 2014 sans alourdir indûment le fardeau fiscal des contribuables.

ADOPTÉE

SUJET DE DISCUSSION SANS PRISE DE DÉCISION :

Monsieur Stéphan Lavoie, nouvellement élu maire de la municipalité de Preissac, demande aux maires de lui apporter du soutien dans les différents dossiers municipaux.

INFORMATION :

Les maires sont invités à prendre connaissance des documents suivants :

- Représentations du préfet pour le mois de novembre 2013;
- Fédération Québécoise des Municipalités – Formation pour les nouveaux élus.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET DU PRÉFET SUPPLÉANT :

EXPLICATIONS CONCERNANT L'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET DU PRÉFET SUPPLÉANT :

Des explications sont données aux maires concernant le mode de fonctionnement régissant les élections aux postes de membres du Comité Administratif et du préfet suppléant.

Précision est également apportée à l'effet que le maire de la ville d'Amos détient un siège puisque la Loi prévoit que « Toute municipalité locale dont le territoire correspond à une agglomération de recensement définie par Statistiques Canada ou toute municipalité locale dont le territoire est compris dans une telle agglomération et dont la population est la plus élevée parmi celles des municipalités » doit être représentée sur les comités de la MRC ».

Il est maintenant convenu d'ajourner l'assemblée afin de laisser le temps aux maires de se consulter.

145-11-2012

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré et unanimement résolu que l'assemblée soit ajournée à 22h20.

ADOPTÉE

146-11-2013 **RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE AJOURNÉE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stéphan Lavoie et unanimement résolu de rouvrir l'assemblée.

À 22h30, les délibérations de la séance reprennent sous la présidence du président d'élection, Monsieur Alain Halley, et les conseillers de comté suivants forment toujours quorum :

| | | | |
|------|--------------------|---------------|----------------------------|
| M. | Ulrick Chérubin | Maire | Amos |
| M. | Lionel Pelchat | Maire | Barraute |
| M. | Raymond Doré | Maire | Berry |
| Mme. | Nancy Guénette | Représentante | Champneuf |
| M. | André Gélinas | Représentant | La Corne |
| M. | Guy Lemire | Maire | La Morandière |
| M. | René Martineau | Maire | La Motte |
| M. | Roland Simard | Maire | Landrienne |
| M. | Rémi Gilbert | Maire | Launay |
| M. | Stéphan Lavoie | Maire | Preissac |
| Mme. | Francine Vallières | Représentante | Rochebaucourt |
| M. | Maurice Godbout | Maire | Saint-Dominique-du-Rosaire |
| M. | Raymond Carignan | Maire | Saint-Félix-de-Dalquier |
| M. | Réal Nolet | Représentant | Saint-Marc-de-Figuery |
| M. | Martin Roch | Maire | Saint-Mathieu-d'Harricana |
| M. | Pascal Rheault | Maire | Sainte-Gertrude-Manneville |
| Mme. | Anita Larochelle | Mairesse | Trécesson |

ADOPTÉE

147-11-2013 **NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert, appuyé par Madame la conseillère de comté Anita Larochelle et unanimement résolu que Madame Doris Jubinville soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE

148-11-2013 **NOMINATION DES SCRUTATEURS :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout et unanimement résolu que Monsieur Michel Roy ainsi que Monsieur Denis Lebel soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE

149-11-2013 **REPRÉSENTANT DE LA ZONE 1 QUI REGROUPE LES MUNICIPALITÉS DE LA CORNE, LANDRIENNE ET SAINT-MARC-DE-FIGUERY – MISE EN CANDIDATURES:**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Roland Simard, appuyé par Monsieur le conseiller de comté André Gélinas et unanimement résolu de présenter Monsieur Réal Nolet, représentant de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, comme membre du Comité Administratif pour représenter la Zone 1.

ADOPTÉE

150-11-2013 **FERMETURE DE LA MISE EN CANDIDATURES DE LA ZONE 1 :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout et unanimement résolu de fermer la mise en candidatures au poste de représentant de la Zone 1.

ADOPTÉE

POSTE D'ADMINISTRATEUR DE LA ZONE 1 :

Monsieur Réal Nolet, représentant de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, accepte le poste et le président d'élection le déclare donc élu.

- 151-11-2013 **REPRÉSENTANT DE LA ZONE 2 QUI REGROUPE LES MUNICIPALITÉS DE BERRY, LAUNAY, SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE, SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER ET TRÉCESSON – MISE EN CANDIDATURES :**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu de présenter Monsieur Maurice Godbout, maire de la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire, comme membre du Comité Administratif pour représenter la Zone 2.
- ADOPTÉE
- 152-11-2013 **FERMETURE DE LA MISE EN CANDIDATURES DE LA ZONE 2 :**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan et unanimement résolu de fermer la mise en candidatures au poste de représentant de la Zone 2.
- ADOPTÉE
- POSTE D'ADMINISTRATEUR DE LA ZONE 2 :**
- Monsieur Maurice Godbout, maire de la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire, accepte le poste et le président d'élection le déclare donc élu.
- 153-11-2013 **REPRÉSENTANT DE LA ZONE 3 QUI REGROUPE LES MUNICIPALITÉS DE LA MOTTE, PREISSAC, SAINT-MATHIEU-D'HARRICANA ET SAINTE-GERTRUDE-MANNEVILLE – MISE EN CANDIDATURES :**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Stéphan Lavoie, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch et unanimement résolu de présenter Monsieur René Martineau, maire de la municipalité de La Motte, comme membre du Comité Administratif pour représenter la Zone 3.
- ADOPTÉE
- 154-11-2013 **FERMETURE DE LA MISE EN CANDIDATURES DE LA ZONE 3 :**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Stéphan Lavoie, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch et unanimement résolu de fermer la mise en candidatures au poste de représentant de la Zone 3.
- ADOPTÉE
- POSTE D'ADMINISTRATEUR DE LA ZONE 3 :**
- Monsieur René Martineau, maire de la municipalité de La Motte, accepte le poste et le président d'élection le déclare donc élu.
- 155-11-2013 **REPRÉSENTANT DE LA ZONE 4 QUI REGROUPE LES MUNICIPALITÉS DE BARRAUTE, CHAMPNEUF, LA MORANDIERE ET ROCHEBAUCOURT – MISE EN CANDIDATURES :**
- Il est proposé par Madame la conseillère de comté Francine Fallières, appuyée par Madame la conseillère de comté Nancy Guénette et unanimement résolu de présenter Monsieur Guy Lemire, maire de la municipalité de La Morandière, comme membre du Comité Administratif pour représenter la Zone 4.
- ADOPTÉE
- 156-11-2013 **FERMETURE DE LA MISE EN CANDIDATURES DE LA ZONE 4 :**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Madame la conseillère de comté Francine Vallières et unanimement résolu de fermer la mise en candidatures au poste de représentant de la Zone 4.
- ADOPTÉE
- POSTE D'ADMINISTRATEUR DE LA ZONE 4 :**
- Monsieur Guy Lemire, maire de la municipalité de La Morandière, accepte le poste et le président d'élection le déclare donc élu.
- DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF :**
- Il n'y a pas eu de vote pour combler les postes de représentants de zone sur le Comité Administratif.

157-11-2013 **POSTE DE PRÉFET SUPPLÉANT – MISE EN CANDIDATURES :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet et unanimement résolu de présenter Monsieur René Martineau, maire de la municipalité de La Motte, et représentant de la Zone 3, au poste de préfet suppléant.

ADOPTÉE

158-11-2013 **FERMETURE DE LA MISE EN CANDIDATURES POUR LE POSTE DE PRÉFET SUPPLÉANT :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan, appuyé par Madame la conseillère de comté Francine Vallières et unanimement résolu de fermer la mise en candidatures au poste de préfet suppléant.

ADOPTÉE

POSTE DE PRÉFET SUPPLÉANT :

Monsieur René Martineau, maire de la municipalité de La Motte, accepte le poste et le président d'élection le déclare donc élu.

DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE POUR L'ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT :

Il n'y a pas eu de vote pour combler le poste de préfet suppléant.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES :

Il n'y a pas lieu de modifier les noms des signataires des effets bancaires.

159-11-2013 **REMERCIEMENTS À MME. GABY CHIASSON, ADMINISTRATRICE SORTANTE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Martin Roch et unanimement résolu de remercier Madame Gaby Chiasson, ex-mairesse de la municipalité de Rochebaucourt, pour ses bons services sur le Comité Administratif tout au long de la dernière année.

ADOPTÉE

160-11-2013 **REMERCIEMENTS AUX MAIRES SORTANTS :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin et unanimement résolu d'adresser des remerciements aux maires sortants :

- M. Jean-Pierre Naud;
- M. Michel Lévesque;
- M. François Lemieux;
- Mme. Huguette Saucier;
- Mme. Gaby Chiasson;
- M. Luc Pomerleau;
- M. Ghislain Nadeau.

ADOPTÉE

DÉCLARATION SOLENNELLE DES ÉLUS :

Suite à ces élections, chaque élu signe une déclaration solennelle dans laquelle il déclare solennellement qu'il remplira avec honnêteté et fidélité, les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de ses capacités et est assermenté par Monsieur Alain Halley, commissaire à l'Assermentation du district judiciaire d'Abitibi (# 205706).

161-11-2013 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré et unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 22h40.

ADOPTÉE

Jacques Riopel,
Préfet.

Alain Halley,
Directeur général.